Réflexions sur le chômage

Autor(en): **Schwartz, Jean-Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **52 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-140314

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REFLEXIONS SUR LE CHÔMAGE

Jean-Jacques SCHWARTZ
Professeur
Ecole des HEC
Lausanne

Apparemment, la macro-économie ne donne pas de réponse satisfaisante au problème du chômage. Sinon, nous ne serions pas confrontés au problème du chômage tel qu'il se pose aujourd'hui, comme un phénomène coriace qui a l'air de vouloir s'installer pour de bon.

La discussion navigue actuellement entre des relents d'éléments dit keynesiens et la peur - justifiée ou non - des déficits du secteur public.

La théorie macro-économique de type keynesien considère les dépenses publiques comme un élément important de la demande globale et les recettes des collectivités publiques (les impôts) comme un élément important qui influence la demande privée. Pour un adepte de ce genre d'analyse, il est clair que toute réduction des dépenses publiques et/ou toute augmentation des recettes de l'Etat (effectués actuellement pour réduire le déficit) aura nécessairement une influence négative sur la demande globale, donc sur le produit, donc sur l'emploi. Toute mesure d'"assainissement" des finances publiques aura la fâcheuse tendance d'aggraver la situation conjoncturelle déjà critique.

Par opposition, on rencontre de plus en plus de gens qui, dans la situation actuelle, voient en les déficits publics un réel danger pour l'économie. Ceci parce que la dette publique risque d'être "monétisée" et représente donc un danger d'inflation, ou parce que l'endettement public influence les taux d'intérêt et freine donc l'investissement privé (crowding out), ou pour toute autre raison. Ou encore, tout simplement, parce que le traité de Maastricht fixe certaines limites à l'endettement courant (3% du PIB) ou à la dette publique (60% du PIB).

Entre ces différentes tendances, ni les autorités, ni les scientifiques, ne savent plus ce qu'il faut faire contre le chômage, qui est, de nos jours, le problème économique le plus lancinant.

Sans vouloir ici donner LE remède, nous voudrions mettre en relief un certain nombre d'éléments à notre avis négligés qui pourraient alimenter la réflexion. Réflexion absolument nécessaire au vu des faits.

1. Le danger de la généralisation

Tout d'abord, nous voyons un problème de généralisation. En effet, l'équation:

emploi = rémunération = revenu = monnaie à dépenser = possibilité d'acquérir des biens et services qui peuvent satisfaire des besoins = bien-être

réduite à la forme:

emploi = bien-être

est correcte au niveau individuel, mais seulement au niveau individuel.

En effet, il est parfaitement normal - et licite - au niveau de l'individu de voir en l'emploi une condition (suffisante mais pas nécessaire!) pour le bien-être, du moins le bien-être matériel. Un individu qui a un emploi peut effectivement, avec sa rémunération, satisfaire ses besoins. Or, il est important de comprendre que ce n'est pas l'emploi en tant que tel qui satisfait un (des) besoin(s), mais la rémunération qui en découle et qui donne la possibilité d'acquérir des biens et services qui satisfont des besoins.

Il y a bien sûr quelques heureux pour qui le travail satisfait directement un besoin, voire que le travail rend heureux. Mais il suffit de leur poser la question si en absence de rémunération ils continueraient de travailler pour constater que même ces "heureux" travaillent en ultime instance pour la rémunération - et la satisfaction de besoins qu'elle rend possible - et non pour le travail en soi.

Ce sont donc des biens et des services, et non l'emploi, qui satisfont des besoins.

Une preuve en est - s'il est nécessaire de prouver quelque chose - que l'assurance-chômage n'est rien d'autre qu'une redistribution de biens (à travers les flux monétaires primes-prestations), et non une redistribution des emplois.

Projetée au niveau de l'économie globale, cette équation devient dangereusement fausse. En effet, suite à cette généralisation (illicite), toute la politique (aussi bien des autorités que des milieux économiques) vise à augmenter l'emploi. On en oublie que l'emploi est un facteur de production et non un bien qui peut satisfaire des besoins (donc un bien de consommation).

Pour plus de clarté, je citerai la comparaison suivante: juger de la santé d'une économie à travers l'emploi (ou, ce qui revient au même, à travers le taux de chômage) serait comme si on mesurait la performance d'une voiture (peu importe ici la définition exacte de "performance") à travers sa consommation d'essence. Il suffirait de construire un moteur aussi gourmand que possible, d'installer si possible une tuyauterie qui coule, pour obtenir une performance élevée.

On ne mesure jamais la performance à travers ce qui entre, mais à travers ce qui sort.

Pourquoi en serait-il autrement pour l'économie ?

2. La pression à la rationalisation

2.1. Dans le secteur privé

En situation de récession (donc de chômage) la pression à la rationalisation qui pèse sur les entreprises est plus forte que jamais. En situation de bonne conjoncture (voire de surchauffe), les entreprises peuvent vendre pratiquement n'importe quoi à n'importe quel prix. Pas en situation de récession. Les acheteurs utilisent leur ressources parcimonieusement, font des comparaisons de prix et de qualité, beaucoup plus qu'en situation de bonne conjoncture. Ceci force les entreprises à une rationalisation accrue. Or, en quoi consiste la rationalisation? Faut-il le dire?

Produire les mêmes quantités en utilisant moins de facteurs de production, ou produire d'avantage avec les mêmes moyens. Pour une entreprise qui doit, sous la pression de la conjoncture, rationaliser tout en produisant moins, tous les facteurs de production doivent pouvoir être réduits - l'énergie, le capital, les produits intermédiaires, mais aussi le travail.

Le chômage est perçu actuellement surtout comme le résultat d'une demande, donc d'une production insuffisante, comme c'est le cas, typiquement, dans la branche de la construction. (Cette manière de voir conduit aux considérations de type keynesien.) Mais il y a aussi le chômage dû aux mesures de rationalisation, moins visible, mais tout aussi présent, si ce n'est plus.

Deux phénomènes en découlent:

1) Parmi les chômeurs, il y a des chômeurs dont le poste est devenu superflu suite à une diminution de la production de l'entreprise où ils travaillaient. On pourrait appeler ce chômage le chômage conjoncturel immédiat. Mais il y a aussi les chômeurs dont le travail est devenu superflu suite à la nécessité - conjoncturelle - de rationaliser. Les deux catégories de chômeurs sont évidemment impossibles à distinguer.

2) Ce qui précède immédiatement conduit au phénomène - étonnant pour certains - qu'après une récession, en général l'économie retrouve son niveau de production (PNB), sans pour autant retrouver le niveau précédent d'emploi; il reste un chômage "incompressible". On parle, de manière assez désemparée, de chômage de base (Sockelarbeitslosigkeit), alors qu'il s'agit d'une évidence qui découle de la rationalisation accrue en situation de récession.

2.2. Dans le secteur public

Dans le secteur public, les choses se présentent de manière identique, mais avec une motivation et une terminologie quelque peu différente.

Tout d'abord, la production de l'Etat ne diminue pas conjoncturellement, puisqu'elle n'est pas directement dictée par la demande. Par contre, certaines mesures de "redimensionnement" de l'Etat, motivées par le désir de réduire les déficits, reviennent très exactement à cela. Il s'agit de produire moins, ce qui, évidemment, conduit à du chômage.

De même, également motivés par le désir de réduire les déficits, les agents publics prennent des mesures de rationalisation. Trois exemples:

> Le projet "EFFI-QM-BV" devait permettre d'"économiser" quelque 4500 postes dans l'administration fédérale.[1]
>
> La "privatisation" dont on parle depuis longtemps par rapport aux PTT vise avant tout le statut de fonctionnaire dont jouit le presonnel et qui ne permet pas de mesures de rationalisation impliquant des congés.
>
> Les mesures prises par les CFF (automates à billets, suppression du personnel d'accompagnement de certains trains) visent également la rationalisation à travers une réduction du personnel.

2.3. Les "départs naturels"

On essaye souvent, dans le public comme dans le privé, de dorer la pilule du chômage en affirmant que "l'on ne licencie personne" et que la nécessaire réduction du nombre de personnes se fera par des "départ naturels", par quoi on entend les départs à la retraite et les résiliations de contrat par les employés (et non par l'employeur).

La principale conséquence tangible est le fait que le chômage est particulièrement prononcé parmi les jeunes. Or, le drame d'un jeune qui ne trouve pas de travail parcequ'on n'embauche plus n'est certainement pas plus supportable que le drame d'une personne licenciée. Et pour donner un exemple: si le secteur public redimensionne le corps enseignant en ne remplaçant pas les "départs naturels", il n'en reste pas moins que l'Université, notamment les facultés qui traditionellement forment des enseignants, forment de futurs chômeurs au lieu de former de futurs enseignants. Et que le jeune licencié au chômage est un chômeur tout comme le serait une personne licenciée (sans jeu de mot, hélas).

3. Faut-il maximiser le input ou le output?

Combinons à présent ce que nous avons dit sous les points 1. et 2..

---

[1] Feuille fédérale 1993 II, page 440

Sous le point 1., nous avons montré qu'au niveau global de l'économie, il est dangereux de raisonner uniquement au niveau de l'individu. En effet, on risque de confondre l'instrument (emploi) avec l'objectif (satisfaction de besoins au moyen de l'acquisition de biens et services). Ce n'est pas en augmentant l'emploi que l'on augmente le bien-être, mais en augmentant la possibilité de disposer de biens et de services. Ou, autrement dit, ce qu'il faut favoriser ce n'est pas l'utilisation de facteurs de production (l'emploi), donc le input, mais le résultat, c'est-à-dire le produit, donc le output.

Sous 2., nous avons montré qu'en situation de récession, les entreprises sont plus que jamais forcées à rationaliser, donc, entre autres, à diminuer leur utilisation de facteurs de production, dont le travail.

Une politique visant à augmenter l'emploi se trouvera nécessairement en contradiction avec le comportement des entreprises. Les entreprises (privées et publiques) désirent réduire l'emploi dans le cadre de leurs mesures de rationalisation, et non l'augmenter.

De même, nous avons constaté que les collectivités publiques suivent une politique de "redressement" des comptes, également, en partie, en diminuant l'emploi. La politique d'augmentation de l'emploi est donc doublement problématique: d'une part, elle tend à augmenter un moyen de production plutôt qu'un moyen de satisfaire des besoins, et d'autre part elle va à l'encontre de la rationalisation poursuivie par les entreprises et du "redressement" poursuivi par les collectivités publiques.

4. Quelle politique suivre ?

Il est bien sûr difficile de proposer autre chose, d'autant plus qu'il s'agirait d'une politique rigoureusement opposée à tout ce qui se fait actuellement. Mais nous désirons quand-même donner quelques indications.

La durée moyenne du travail a diminué depuis 1970 - donc sur presque un quart de siècle - de 47.4 heures par semaine dans le bâtiment et de 44.7 heures dans l'industrie[1] à 43.0 et 41.5 heures respectivement[2], donc d'environ 4 et 3 heures respectivement, soit moins de 10% en tout. Ou encore, de moins de 0,5% par année. Est-ce vraiment tout ce que le progrès (technique et au niveau de la gestion) permet?

Nous ne voulons pas, ici, préconiser le "partage du travail" comme mesure conjoncturelle. C'est une mesure qui, prise à court terme, perturbe d'avantage l'économie qu'elle ne l'aide. Mais une diminution du travail par personne - mis à part le fait que

---

[1] La Vie économique 1971

[2] La Vie économique 2/1994, p. *14

c'est l'ambition de l'humanité depuis toujours - allégerait certainement le problème du chômage.

Une des causes du chômage actuel est la déficience de la demande. D'où le désir de tous les responsables de "relancer la consommation". Or, l'humanité a toujours considéré un train de vie modeste, donc une consommation parcimonieuse, comme une vertu. Comment peut-on exiger soudainement des individus qu'ils renoncent à un comportement qui a toujours été considéré comme vertueux?

Autre reflexion: la lutte contre le chômage par simple augmentation du travail effectué exigerait, comme nous venons de le voir, une consommation accrue, et, qui plus est, une consommation accrue de biens et de services pour lesquels la productivité du travail soit aussi basse que possible. Ne pourrait-on pas, au lieu de vouloir absolument pousser la consommation de biens et de services pour favoriser l'emploi, se demander de quoi notre société a vraiment besoin? Pourquoi ne dirigerait-on pas la main d' uvre au chômage vers la production de biens "sociaux", socialement nécessaires mais pas produits et vendus par des entreprises, et donc pas directement créateurs d'emplois dans le secteur privé?